

Image not found or type unknown



Retrait de titre de sejour de 10 ans

Par **samoucha25**, le **21/10/2008** à **21:34**

mon contrat de mariage a été réalisé en tunisie en 2003 il est venu en mars 2004 il a e sa carte de 10 ans en mars 2006 et depuis il n'est plus comme avant .rnje suis en demande de divorce et j'ai 2 enfants.rnca serait possible de pouvoir lui retirer sa carte ou pas.rnpour plus de renseignement ou faut il s'adresser?rnmerci